

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 9 avril 2021

Conseillers présents : Mmes GARD Nicole, MAURY Sandra, RIBAUTE Agnès, MM. ATGER Guy, COLSON Pierre, GARD Patrick, LOUCHE Alain, MICHELET Jean-Pierre, NICOLET Luc.

Excusés : M ANGELINI Jacques (procuration à M MICHELET Jean-Pierre)
M PERCEVAULT Fabrice

Secrétaire de séance : Mme MAURY Sandra,

M le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint à 16h20.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est validé

Participation aux frais de cantine l'école de St Michel de Dèze 2019/2020

Le calcul a été réeffectué. La participation de la Commune sera de 3 875.00 € pour les 539 repas à 7.19 € l'unité.
Une délibération est prise à l'unanimité (10 voix).

Projet de La Cure

Le Conseil Municipal décide par délibération d'accepter :

- L'avenant au contrat initial de l'architecte avec des honoraires prévisionnels de 6 840.00 € HT,
- La proposition d'honoraires de 2 200.00 € HT pour une mission partielle de maîtrise d'œuvre portant sur les menuiseries et l'aménagement de l'abri refuge.

Plan de financement est le suivant pour la deuxième phase :

Financeurs	Montants	Pourcentages
Conseil Départemental	31 000.00	51.66
GAL	17 000.00	28.34
Autofinancement	12 000.00	20.00
Total	60 000.00	100.00

Le conseil municipal valide ce plan de financement par délibération (10 voix).

Le financement attribué par le Conseil Départemental de 114 000.00 € sera réparti sur les travaux de La Cure, un complément pour le réseau AEP et la rénovation des appartements communaux.

📁 Demandes de DETR

Des demandes subventions ont été déposées, il faut modifier les plans de financements.
La DETR demandée sera de 60 % pour la réhabilitation du logement au-dessus du restaurant et pour l'achat et la rénovation énergétique de la maison Michelet.

Une délibération est prise à l'unanimité (10 voix).

Plan de financement Appartement :

Financeurs	Montants	Pourcentages
Etat DETR	34 614.93	60.00
Conseil Départemental	11 538.31	20.00
Autofinancement	11 538.31	20.00
Total	57 691.57	100.00

Plan de financement Maison Michelet :

Financeurs	Montants	Pourcentages
Etat DETR	66 447.81	60.00
Conseil Départemental	22 149.28	20.00
Autofinancement	22 149.28	20.00
Total	110 746.42	100.00

📁 Présentation CA et CG 2020

- Bois Chauffage de St Martin de Boubaux voté à 10 pour.

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0.00	4 758.08	112 704.61	0.00
Opérations	14 922.57	18 807.48	15 331.06	27 966.60
Totaux	14 922.57	23 565.56	128 035.67	27 966.60
Résultat à la clôture	0.00	8 642.99	100 069.07	0.00

- Service Eaux de St Martin de Boubaux voté à 10 pour.

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0.00	456.22	24 549.08	0.00
Opérations	15 645.03	18 116.47	21 467.75	32 967.08
Totaux	15 645.03	18 572.69	46 016.83	32 967.08
Résultat à la clôture	0.00	2 927.66	13 049.75	0.00

- Commune de St Martin de Boubaux voté à 10 pour.

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0.00	0.00	127 903.80	0.00
Opérations	217 615.19	315 808.53	215 197.47	283 843.54
Totaux	217 615.19	315 808.53	343 101.27	283 843.54
Résultat à la clôture	0.00	98 193.34	59 257.73	0.00

 **Présentation BP 2021 participations, subventions, recettes fiscales**

Vote des taxes locales :

Le conseil municipal décide d'augmenter de 2 % les taxes foncières bâties et non bâties.
Les taux seront de 33.19 % TFB et de 294.10 % TFNB.

Une délibération est prise à l'unanimité (10 voix).

Vote des participations et des subventions :

N° de compte	Intitulé	Montants 2020	Montants 2021
6554	S.D.E.E cotisation	134.00	134.00
	S.D.E.E abonnement	240.00	240,00
	S.H.V.C	1 500.00	1 500,00
	Transport scolaire/école	5 512.72	17 300.00
	S.I.V.U	5 957.77	6 074.89
	Lozère ingénierie	120.00	120,00
	AMF	90.00	90,00
	Centre de gestion	700.00	700,00
	ASA DFCI	500.00	500,00
	Lozère Numérique	220.00	220,00
	TOTAL	14 974.49	26 878.89

N° de compte	Intitulé	Montants 2020	Montants 2021
6574	Amicale des Sapeurs	153.00	153.00
	CINECO	250.00	280.00
	Secours Populaire	153.00	153.00
	A.N.A.C.R	77.00	77.00
	A.D.A.P.E.I	77.00	77.00
	Association Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut Languedoc	100.00	100.00
	Nature et Patrimoine	300.00	300.00
	Fondation du patrimoine	55.00	55.00
	TOTAL	1 165.00	1 195.00

Le conseil décide de valider ces propositions par délibération à l'unanimité.

Vote des participations aux budgets annexes :

Le budget principal doit participer de 2 715.23 € au budget Services des eaux et de 5 337.13 € au budget Chaufferie Bois.

Le conseil décide de valider ces propositions par délibération à l'unanimité.

Présentation des BP 2021

- Budget Chauffage de St Martin de Boubaux voté à 10 pour.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
CHAUFFAGE	16 652.09	16 652.09	152 414.12	152 414.12

- Budget Eaux de St Martin de Boubaux voté à 10 pour.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
EAUX	17 252.51	17 252.51	1 569 627.14	1 569 627.14

- Budget Commune de St Martin de Boubaux voté à 10 pour.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Commune	362 658.80	362 658.80	369 359.45	369 359.45

Questions diverses :

- Statuts du marché :
Retrait d'une phrase dans le règlement qui interdisait la restauration rapide,
- Utilisation des terres de la Cure :
Joanna peut continuer à travailler les jardins.
- Exposition photos :
Elle devrait avoir lieu les 5 et 6 juin. L'association les Cévenols prendra à sa charge de 400 à 500.00 € de frais. Nature et Patrimoine offrira un verre de l'amitié. L'éclairage et l'électricité seront remis en route. Alain Louche fera une allocution. Nature et Patrimoine continuera à exposer durant l'été, notamment les jours de marché.
- Convention Chauves-souris du SHVC :
Une signature par des particuliers est possible.
- CCAS :
Les membres du CCAS tiendront une permanence en binôme un mercredi après-midi tous les quinze jours pour accompagner les habitants de la commune à monter, rédiger leur dossier. Un bilan sera réalisé dans 6 mois.
Affichage du calendrier et début des permanences le 21 avril.
Le sondage sur le portage des repas est validé.

Le conseil est clos à 20h00.